



CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

PREAMBULE

Le présent contrat est soumis aux dispositions de la loi n°92.645 du 13 juillet 1992 et de son décret d'application n°94.490 du 15 juin 1994, fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours.

Les présentes conditions générales, complétées par les conditions particulières, forment un tout indivisible qui constitue le contrat écrit établi conformément aux dispositions de l'article 98 du décret du 15 juin 1994 susvisé.

1. Identification du vendeur, de son garant et de son assureur

a) identification du vendeur :

CENTRALE DE RESERVATION DE BOURG SAINT MAURICE - LES ARCS, Société à responsabilité limitée au capital de 11 053,90 euros dont le siège social est : RESIDENCE LES TROIS ARCS - ARC 1600 - 73700 BOURG ST MAURICE

RCS ALBERTVILLE B 401 658 224

Ci-après également dénommée LES ARCS RESERVATION
Immatriculation Atout France N° IM073110021

b) Garantie financière : société Atradius

c) Assurance responsabilité : Allianz contrat N° 48498903

2. Renvoi aux conditions particulières

Figurent au sein des conditions particulières les mentions relatives :

- aux lieux et dates du séjour,
- au mode d'hébergement, son niveau de confort, ses principales caractéristiques,
- au prix total des prestations facturées,
- aux redevances et taxes qui ne sont pas comprises dans le prix des prestations fournies

Et s'il y a lieu :

- aux prestations annexes à l'hébergement
- aux conditions particulières demandées par le client et acceptées par LES ARCS RESERVATION.

3. Réservation

Nos prix s'entendent toutes charges comprises à l'exception des frais de dossier et des primes d'assurances facultatives payables à la réservation, de la taxe de séjour (art. 10) payable directement à votre hébergeur.

Le prix de la prestation est réglé par le client de la façon suivante :
- un premier règlement d'**acompte** d'un montant de 25 % du montant total du prix de la prestation est réglé par le client lors de la confirmation de réservation.

- **le solde** sera réglé 30 jours avant l'arrivée auprès de LES ARCS RESERVATION, de l'hébergeur ou sur place à l'arrivée (selon l'hébergeur).

- lorsque la réservation porte sur une formule avec fourniture de forfaits remontées mécaniques ou cours de ski, le solde est impérativement réglé 30 jours avant l'arrivée à LES ARCS RESERVATION.

4. Modalités de réclamations

S'il estime que les prestations de LES ARCS RESERVATION n'ont pas été exécutées ou mal exécutées, le client peut formuler des réclamations.

Ces réclamations doivent être adressées dans les meilleurs délais par le client à LES ARCS RESERVATION, par lettre recommandée avec accusé de réception.

5. Modification et annulation par le client :

Les modalités de demandes de modifications d'hébergement ou de prestations sont soumises à l'accord préalable de LES ARCS RESERVATION. Lorsque LES ARCS RESERVATION accepte ces modifications, l'agence retiendra 25 € de frais qui viendront s'ajouter au 14 € des frais de dossier.

Le client a la possibilité de se dédire de son engagement dans les conditions énumérées ci-après :

Toute demande d'annulation par le client doit, pour être prise en compte, être adressée à LES ARCS RESERVATION par écrit (mail ou courrier).

- En cas d'annulation notifiée plus de 45 jours avant le début du séjour, le montant de 25 % versé lors de la confirmation de la réservation est restitué au client, la somme de 14 € au titre des frais de gestion du dossier et le montant des primes d'assurance éventuellement souscrites étant dus :

- En cas d'annulation notifiée plus de 15 jours mais moins de 45 jours avant le début du séjour, seront conservés par LES ARCS RESERVATION : le montant de 25 % versé lors de la confirmation de la réservation à titre d'indemnité de dédit, la somme de 14 € au titre des frais de gestion du dossier ainsi que le montant des primes d'assurance éventuellement souscrites ;

- En cas d'annulation notifiée plus de 7 jours mais moins de 15 jours avant le début du séjour, le montant de 75 % du prix du séjour est dû à LES ARCS RESERVATION à titre d'indemnité de dédit, la somme de 14 € au titre des frais de gestion du dossier ainsi que le montant des primes d'assurance éventuellement souscrites étant dus ;

Toute annulation intervenant moins de 8 jours avant le jour d'arrivée est sans effet, et la totalité du prix du séjour est due.
- en cas de non présentation sur le lieu du séjour, nous retenons les 100 % du montant total du séjour ainsi que les éventuelles prestations réservées et facturées, la somme de 14 € au titre des frais de gestion du dossier et le montant des primes d'assurance éventuellement souscrites.

6. Information relative au contrat d'assurance : responsabilité civile professionnelle du vendeur

Conformément aux articles L. 211-18 et R. 211-35 à R. 211-40 du code du tourisme, il est rappelé au client les principales caractéristiques du contrat d'assurance : responsabilité civile professionnelle du vendeur :

- Compagnie d'assurance : ALLIANZ
- N° du contrat : 484498903
- risques garantis : Tous dommages confondus
- Montants garantis : 1 000 000 € / année d'assurance.

7. Assurances facultatives par le client (ressortissant CEE)

Le client a la possibilité de souscrire par l'intermédiaire de LES ARCS RESERVATION, l'assurance facultative qui garantit certains cas d'annulation et d'interruption de séjour. La prime d'assurance doit être intégralement payée lors de la réservation et n'est pas remboursable.

Conformément aux dispositions du décret du 15 juin 1994 susvisé, il est rappelé au client les principales caractéristiques du contrat d'assurance facultative que propose LES ARCS RESERVATION au client :

- Compagnie d'assurance : Chapka/Chartis assurance
- N° du contrat : 4.091.405
- risques garantis : Annulation et interruption de séjour
- Montants garantis : Conformés aux barèmes des frais d'annulation de LES ARCS RESERVATION et selon les clauses particulières fixées par l'assureur Chapka assurance et visible dans la notice disponible sur demande ou sur notre site Internet : [Consultez les conditions de notre Assurance Annulation](#) .

8. Cession de contrat

En application de l'article 18 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 et de l'article 99 du décret n° 94-490 du 15 juin 1994, le client a la possibilité de céder son contrat à toute personne remplissant les conditions requises pour le voyage ou le séjour, à condition d'en avoir informé LES ARCS RESERVATION au plus tard sept jours avant le début du voyage par lettre recommandée avec accusé de réception.

En dehors de cette hypothèse, toute cession du contrat suppose l'agrément préalable et écrit de LES ARCS RESERVATION.

Dans tous les cas, cédant et cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du prix vis-à-vis du vendeur ainsi que des frais occasionnés, le cas échéant, par

cette cession, ce qui permettra à LES ARCS RESERVATION de réclamer à l'un ou à l'autre le paiement de ce solde.

9. Engagement d'information de LES ARCS RESERVATION

LES ARCS RESERVATION s'engage en application de l'article 98 du décret n° 94-490 du 15 juin 1994, de fournir par écrit, au client, au moins dix jours avant la date limite prévue pour son départ, les informations suivantes (*uniquement pour les dossiers avec prestations annexes et si le client a réglé son solde*) : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur, ou à son défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec LES ARCS RESERVATION.

10. La taxe de séjour

Elle est collectée par l'hébergeur pour le compte de la municipalité et n'est pas incluse dans nos tarifs (à partir de 0.80 €/pers. + de 18 ans).

11. Dépôt de garantie

Une caution, d'un montant fixé par l'agence ou le propriétaire, vous sera réclamée à la remise des clés. Seront déduits de cette caution tous bris ou détériorations ainsi que les frais de ménage si la location n'a pas été laissée dans un état correct.

Dans le cas contraire, la caution sera rendue le jour du départ après état des lieux ou au plus tard dans les 15 jours qui suivent.

12. Informatique et liberté

Les informations recueillies sont réservées à LES ARCS RESERVATION, responsable du traitement pour la gestion de vos données.

En aucun cas, vos données ne pourront être cédées ou louées à une organisation ou une entreprise extérieure à la station des ARCS.

Conformément aux dispositions de la loi 'Informatique et Libertés' du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant*.
Sauf avis contraire* Les Arcs Réservation, s'autorise à vous contacter pour obtenir votre avis sur votre séjour. L'office du Tourisme des Arcs peut également vous envoyer de l'information station et/ou des offres promotionnelles de la station.

*Pour vous désabonner, merci de nous envoyer un mail à reservation@lesarcs-reservation.com.

13. Photos

Les photos et plans proposés sur le site Internet sont non contractuels et ne peuvent être utilisés à des fins commerciales.

14. Litige

Le présent contrat est soumis à la loi française et son exécution relève des juridictions françaises.

Conditions particulières aux hôtels

Les tarifs communiqués s'entendent service compris. Ils ont été calculés en fonction de la composition familiale communiquée lors de la réservation.

LES ARCS RESERVATION

Les Trois Arcs - Arc 1600 - 73700 Bourg Saint Maurice - France

Tel. 33 (0)4.79.07.68.00

www.lesarcs-reservation.com - reservation@lesarcs-reservation.com

SARL au capital de 11 053,90 € - Siret : 401 658 224 00035 - Immatriculation Atout France N° IM073110021